



AOÛT 2023

Dans ce numéro

MOT DU MAIRE

Chers Toutes et tous

Quel plaisir de vous retrouver en cette période estivale.

Les volets s'ouvrent, les maisons se remplissent, les petits-enfants viennent en vacances...

Les Scouts logent une nuit parfois dans la salle polyvalente.

Les tracteurs circulent pour faner.

Les jardins débordent de haricots verts, tomates, courgettes...

Les fleurs ornent les balcons.

L'été est aussi synonyme de chaleur qui s'installe : pensez à bien aérer vos maisons la nuit, et fermez vos volets et fenêtres la journée. Boire aussi, indispensable : nous n'y pensons pas mais il est important de s'hydrater.

N'hésitez pas à appeler la mairie, nos élu(e)s en cas de besoin dont voici les numéros de téléphone :

Albert MOISSON : 06.86.52.16.23.

Marie-Pierre LEYMARIE : 06.14.18.24.10.

Eliane LAFFAIRE : 06.15.38.73.00.

Vous trouverez également de la joie et de la convivialité dans ce dernier numéro de la vie neuvilloise à travers la fête du cochon, les nouveaux aménagements de la sente du cochon, les jeux pour enfants opérationnels fin août.

Vous pouvez nous retrouver en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat indiquées plus bas. Et nous-mêmes les élu(e)s restons joignables tout le temps.

A très vite,

Cordialement,

le Maire,

Albert MOISSON

Page 1 : le mot du
maire

Pages 2 et 3 : budget
2023

Page 4 : Etat-civil et
cérémonie

Page 5 : PLUI -
urbanisme

Page 6 : actualités

Pages 7, 8 et 9 :
associations

Pages 10 et 11 :
sente du cochon

Page 12 : bien-être

Page 13 : transport :
service de coordina-
tion de l'autonomie

Secrétaire : Mme Fabrine DUCHAMP

Secrétariat ouvert les:

*Lundis de 9h15 à 12h15
et de 14h00 à 17h00
Mercredis et vendredis de 9h15 à 12h15*

Tél : 05 55 28 09 88

Fax : 05 55 28 23 87

Mél : mairie-neuville@wanadoo.fr

Site internet : neuville19.fr

BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011 charges à caractère générale	68 900.00
Chapitre 012 charges de personnel	76 900.00
Chapitre 014 attribution de compensation	8 500.00
Chapitre 65 indemnités de élus + charges	25 400.00
Chapitre 66 intérêts des emprunts	1 500.00
023 virement à la section d'investissement	55 069.44
TOTAL	236 269.44

RECETTES

Résultat année 2022	72 846.44
Chapitre 70 coupes de bois et location	4 310.00
Chapitre 73 impôts et taxes	93 000.00
Chapitre 74 dotations de l'Etat	60 513.00
Chapitre 75 fermages et loyers	5 600.00
TOTAL	236 269.44

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Résultat 2022	4 524.76
Capital des emprunts restant à rembourser	11 000.00
Restes à réaliser :	15 000.00
• pave (accessibilité) : 1600.00	
• chemin de la Plantadoune : 4400.00	
• autres réseaux : 3000.00	
• achat véhicule : 6000.00	
Investissements prévus en 2023 :	59 069.44
• voirie communale : 54069.44	
• aménagement « îlot communal / Sente aux cochons : 4000.00	
• achat débroussailleuse : 1000.00	
Total dépenses	89 594.20

RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	55 069.44
Article 1068	19 524.76
FCTVA (n-1) (récupération de la TVA)	6 000.00
Subvention du Conseil Départemental	6 000.00
Emprunt d'équilibre	3 000.00
Total des recettes	89 594.20

ETAT CIVIL

DECES

aucun

MARIAGE

aucun

PACS

aucun



NAISSANCES

Apollin SIRIEIX de Jean-Baptiste SIRIEIX et
Emma DAVOS le 5 janvier 2023



Arthur VINCENT de Julien VINCENT et
Géraldine NAVIZET le 17 février 2023

Charlie VALLAEYS VALENTE de Vincent VALLAEYS
et de Carine VALENTE le 26 mai 2023

CEREMONIE

Commémorative de la victoire du 8 mai 1945



PLUI

Le PLUi approche, bon nombre de terrains aujourd'hui constructibles ne le seront plus « demain ». Suite aux nouvelles règles d'urbanisme, ; sachez qu'à partir de 2050, aucune artificialisation ne sera possible ! Nous ne pouvons qu'inciter les éventuels vendeurs à se dépêcher.

URBANISME

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

ACTUALITES

Ateliers Numériques Neuville



Médiation
NUMÉRIQUE

400

Catherine LAGER, depuis le mois de mai et suite à un sondage auprès de la population, propose des ateliers pour mieux maîtriser l'outil informatique et mieux appréhender le « tout » numérique.

Ces ateliers se déroulent les vendredis en groupe, de 10h à 12h (15€ l'atelier par personne) et de 9h à 10h sur RDV individuel (10€ par atelier), au sein de la mairie de Neuville, dans la salle polyvalente, mise à disposition.

Catherine, rattachée à l'association « le 400 » (tiers lieu briviste s'occupant du domaine des médias et du numérique). Pour info, un tiers lieu est un espace où se retrouvent des personnes pour travailler.

Quelques habitants de Neuville ont participé assidûment et semblent ravis des cours dispensés, grâce à l'adaptation au niveau de chacun de la part de Catherine, et de la bonne humeur qui y règne.

Les ateliers reprendront en septembre 2023 :

- le 15 septembre : révision
- Le 22 septembre : démarches administratives, création compte « France-Connect » et son utilité
- Le 29 septembre : comment utiliser son compte « France-Connect »
- Le 6 octobre : transfert de photos de son smartphone sur l'ordinateur ou la tablette
- Le 13 octobre : utiliser les réseaux sociaux

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Catherine LAGER au 06 37 16 89 84.

La participation aux ateliers se fait sur inscriptions.

Catherine envisage également,, à partir de novembre 2023, de tenir des permanences numériques selon les demandes spécifiques, renouvellement de carte grise, vente de voitures etc ... (10€ de l'heure sur RDV).

D'autres ateliers peuvent être prévus selon les besoins sur la cybersécurité ou la parentalité ou les réseaux sociaux et cela en soirée pour les personnes qui travaillent.

ASSOCIATIONS

FÊTE DU COCHON - EDITION 2023

**FÊTE DU COCHON
NEUVILLE
2023**

**AVALARD
SAMEDI 15 AVRIL**

ENTRÉE GRATUITE **TOUTE LA JOURNÉE BANDAS D'OBJET**

TOUTE LA JOURNÉE
Marché artisanal
Atelier cuisine
Confrérie de la farcidure
Jeux pour enfants gratuits

9h00 :	RANDO DU COCHON
12h30 :	COCHON À LA BROCHE ET ALIGOT SUR RÉSERVATION *
14h00 :	CHANTS ANCIENS ET TRADITIONNELS : LOS GOJATS DEL PORTI
15h00 :	TIRAGE DE LA TOMBOLA
15h30 :	COUNTRY CLUB VAL BORGOGNE
16h30 :	CONCOURS DU CRI DU COCHON
17h30 :	REPRÉSENTATION BEATRICE MARANI
20h30 :	REPAS DAINANT ANIMÉ PAR L'ORCHESTRE MOMO
22h00 :	FEU D'ARTIFICE

*RÉSERVATION : 05 55 28 84 32 / 06 37 97 36 35 / 05 55 28 09 88

Logos: Krill, JOEL, CREDIT AGRICOLE, Casino, Groupama, abeille ASSOCIATION, BSB, ECRTP, CORREZ LE DÉPARTEMENT, Xaintrie



ASSOCIATIONS

FÊTE DU COCHON - EDITION 2023

La 14ème fête du cochon a connu un record d'affluence !

Les chapiteaux étaient tous remplis, 1000 repas à midi, le repas du soir a battu des records lui aussi.

Comme chaque année, Neuville multiplie par 10 sa population sur une journée. Les activités de la journée ont elles aussi, rassemblé beaucoup de monde :

- les structures gonflables toujours très attendues par les enfants n'ont pas désempli de la journée.
- Les deux circuits de la rando du cochon (10 et 15 km) ont ravi les amateurs de marche.
- La banda d'Objat, la chorale « Les Gojats Del Porti » ont fait chanter les visiteurs.
- Les danseurs du Country Club Val Dordogne ont rythmé le repas.
- Le concours du cri du cochon a connu lui aussi un record d'affluence aussi bien en candidats qu'en spectateurs.
- La chanteuse Béatrice Mariani est venue clore cet après-midi avec ses reprises de standards de la chanson française.
- Le soir, Momo et son orchestre ont mis le feu pendant le repas.

Mais le moment qui restera comme le moment inoubliable de cette journée est sans conteste, lorsque les bénévoles ont repris la mémorable chanson « merci patron » pour Bébert.

Merci à Bébert pour ces 14 fêtes du cochon qui a su par sa personnalité, sa gentillesse et sa générosité a su fédérer autour de lui, cette joyeuse bande de bénévoles de tout âge.

La fête du cochon, c'est une recette simple : de la générosité, de l'envie de donner, de transmettre surtout, ne pas se prendre au sérieux !

Mais toutes les bonnes choses ont une fin, cette fête devenue une tradition ne sera pas reconduite, les bénévoles vieillissent, il est compliqué de recruter de plus jeunes, c'est malheureusement un constat fait dans toutes les associations ! Le bénévolat est en voie de disparition !

Un feu d'artifice est venu clôturer cette journée inoubliable, chargée d'émotions !

Article rédigé par la secrétaire de l'association, Marie-Claude FAURE



LA CHASSE

En cette pause estivale, nous allons faire un bilan sur la saison de chasse écoulee (2022/2023)

Comme l'année précédente, la veille de l'ouverture, les chasseurs se sont réunis afin de nettoyer des chemins de la commune. Cette opération sera renouvelée le dimanche précédant l'ouverture générale, soit le 3 septembre.

Du côté du gros gibier, la présence des chevreuils est stable. Nous pouvons constater que les cervidés sont en augmentation, et donc bien installés sur notre territoire. Ce fût une année exceptionnelle pour la chasse aux sangliers avec plus de 40 prélèvements, habituellement la moyenne est d'une vingtaine.

Au niveau du petit gibier, nous avons fait, comme les saisons précédentes des lâchers de faisans. Néanmoins, nous avons déjà diminué la quantité car peu sont revus, ils ne se sauvent pas à cause d'un trop grand nombre de prédateurs. Cette année il n'y aura qu'un seul lâcher, le vendredi 15 septembre. Aucun lièvre n'a été introduit sur notre société au cours de cette saison, ce sera pareil pour 2023/2024 car pour le moment nous pouvons en observer suffisamment.

Les oiseaux migrateurs font toujours partie de notre faune. Le passage des palombes a été correct cette année, à partir de décembre il y a eu un très gros hivernage dû à une grosse quantité de glands. Bonne saison aussi pour les bécassiers qui ont observé beaucoup d'oiseaux.

NEUVILLE

Dimanche 6 août 2023

Journée organisée sur le stade par la Société de Chasse

Rando / Trail



Inscription sur place dès 7h30,
Départ 8h pour la rando 15kms
9h30 pour la rando 8kms et le trail,
non chronométré,
avec ravitaillement sur le parcours

Repas paella

à 12h30
20 €

Sur réservation
au 06.60.26.18.06
jusqu'au 1er août
(places limitées)



0606 - Ne peut pas être vu sans permission



SENTE DU COCHON



SENTE DU COCHON

Inauguration des travaux de rénovation et des nouveaux aménagements de la sente aux cochons par la Présidente de la Communauté Xaintrie Val'Dordogne, Mme Bardi, par le Vice-Président délégué à l'attractivité territoriale, M. Duchamp et du maire de Neuville, M. Moisson.

Les enfants du centre de loisirs XVD multi sites, sont venus parcourir la sente aux cochons et tester les nouveaux équipements.

Le toit de la porcherie, les escaliers donnant accès au point « photo », les bancs du pique-nique, ainsi que les petits cochons, désormais en résine, ont retrouvé une seconde jeunesse.

Un hamac triangulaire ainsi qu'un parcours de filet suspendu, entre les arbres, ont été installés, ce qui devraient réjouir « petits » et « grands ».

Une réflexion est en cours au sein de la commission « sente aux cochons » du conseil municipal de Neuville, pour l'aménagement de l'îlot réservé à la commune. Le thème en serait probablement la faune et la flore du massif du Puy Brezou.



Association Les Arts Tao

Cours bien-être, forme, relaxation

Cours accessibles à toutes et tous d'**exercices physiques** pour la formation et la santé du corps entier (renforcement, détente, souplesse, coordination) complété par des séances de **respiration consciente** (ré-apprendre à respirer, augmenter sa capacité pulmonaire, amenant de la vitalité et une bonne circulation globale, du sang et également une régulation émotionnelle) ainsi que des séances de **méditation** (apaisement, meilleure capacité de concentration, connaissance des mécanismes de notre esprit).



Lieu : salle polyvalente, mairie de Neuville.

Horaires : le lundi de 18h à 19h30
de 15h à 16h30 (horaire pouvant être adapté)

Tarif : cours d' essai gratuit. 40 € par mois. 100 € par trimestre. 250 € par an.

Contact : Sophie au 06.17.40.11.81

www.les-arts-tao.com

Reprise des cours le lundi 4 septembre

Territoire d'intervention :



Service Transport à la demande :

05.55.91.44.20

autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

C'est un soutien à la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées, favorisant l'aide à l'autonomie, contribuant au maintien du lien social et à l'inscription dans la vie sociale.



Se déplacer pour accomplir une démarche administrative, aller voir le médecin, faire des courses, deviennent parfois difficiles lorsque l'on est âgé, en situation de handicap, invalide, temporairement ou durablement.

DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h à 19h

Pour les personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap habitant sur l'ensemble des communes du territoire XVD

SUR RENDEZ-VOUS

Transport
Service de Coordination de l'Autonomie
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
Avenue du 8 Mai 1945
05.55.91.44.20
www.xaintrie-val-dordogne.fr

Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Centre Intercommunal d'Action Sociale

SI
SERVICES à la PERSONNE
N° agrément : SAP/200074078

COMMENT FAIRE ?

Les départs et les retours s'effectuent au domicile de l'utilisateur avec conduite et manutention de la personne et de ses bagages ou courses éventuels.

Les prises de rendez-vous sont **exclusivement assurées par le CIAS XVD** qui contacte directement un taxi pour la prise de rendez-vous.

Le Service de Transport vous rappelle pour vous **confirmer** la date et l'heure de votre prise en charge et le nom du transporteur.

A QUEL PRIX ?

Forfait de 10 € (avec 2 heures d'attente incluses)

pour les transports au départ des communes du territoire du CIAS Xaintrie Val'Dordogne vers **Argentat Sur Dordogne et Saint Privat**.

Pour les autres transports : **30% du trajet est pris en charge par le CIAS XVD**.

HORS FRAIS D'ATTENTE - Dans un rayon de 180 km du siège administratif du SCA.

Les tarifs sont déterminés par une convention avec les taxis du territoire.